

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 juin 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.

Délibération N°2015-02-033 : Mission à l'association IODDE pour actualiser les données de pêche à pied et de l'évaluation de la qualité des milieux du plateau rocheux de Cordouan et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

*Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés et notamment sa disposition Rh14 ;
Considérant la nécessité de disposer d'informations réactualisées et d'outils de suivi concernant les pratiques de pêche à pied et la qualité écologique et paysagère du plateau rocheux de Cordouan ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'actualisation des données de pêche à pied et de l'évaluation de la qualité des milieux du plateau rocheux de Cordouan ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à en confier la réalisation par convention à l'association IODDE qui a réalisé le suivi en 2010 et pour un montant de 9 972 € inscrits au budget annexe Cordouan 2015 ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à solliciter pour réaliser cette opération une subvention de 4 986 € (50 %) auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

Article 4. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

Le Président


Syndicat Mixte pour le Développement
SAGE
Estuaire de la Gironde
Jacky QUESSON
Président

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 JUL. 2015

Bureau du Courier